

UE 3 - LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Ce module de formation en gestion de paie explore les fondements des métiers liés à la paie, les bases du droit du travail, les meilleures pratiques de veille, et les aspects essentiels des contrats de travail, offrant ainsi une solide base pour les professionnels de la gestion de la paie.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la réforme du Prélèvement à la Source (PAS) et ses motivations.
- Déterminer l'obligation de déclaration d'impôt sur le revenu (IR).
- Explorer le rôle du Compte Individualisé (CI) dans le PAS.
- Maîtriser les calculs du PAS, incluant l'assiette et les taux.
- Accéder aux ressources clés, dont le BOFIP taux non personnalisé, pour le PAS.



Niveau Initiation



Tous publics



6h environ



Aucun prérequis



Sans audio description
ni sous-titrage

Matériel nécessaire

Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette
Une connexion Internet

Modalités d'évaluation des acquis

Auto-évaluation sous forme de questionnaires
Exercices sous formes d'ateliers pratiques
Questionnaire de positionnement & Evaluation à chaud.

Moyens pédagogiques et techniques

Accès au cours en ligne
Cours théorique au format vidéo
Accessible via un ordinateur ou une tablette
Assistance par téléphone et/ou email



FORMATEUR(ICE) :

Disposant de plusieurs années d'expérience
dans l'enseignement de cette discipline.



ACCESSIBILITE

Formations en distanciel accessibles aux
personnes à mobilité réduite
Audiodescription et sous titrage non disponibles

PROGRAMME

1. Pourquoi la réforme du PAS
2. Dois je faire la déclaration IR
3. Focus sur le CI
4. Le PAS sur le BP clarifié depuis 2019
5. Calcul de l'assiette du pas
6. Taux du PAS
7. Ressources pour le PAS
8. BOFIP taux non personnalisé
9. L'assiette du PAS avec des IJSS subrogées
10. Le PAS et les contrats courts